

Le petit journal

OCTOBRE 2016 - Le magazine d'infos de Vigneux-de-Bretagne



P.4

RENTRÉE SCOLAIRE

647 élèves sur la commune



P.6

TOUT PETIT FESTIVAL

Dix spectacles pour les plus petits et leur famille



P.13

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Réduction et optimisation de l'éclairage public



P.14

LES « COOPITAINES »

Des lycéens au service de la communauté



NOTRE DOSSIER P.10

Vie associative

Échange, dynamisme et convivialité



Juillet-août. Accrobranche, karting, paddle, séjour plongée...
Au total, ce sont plus de 25 animations qui ont été proposées cet été par le S.A.V. Ils étaient une soixantaine à y participer.



31 août. Marché festif de producteurs locaux, organisé par l'Écomusée au Moulin Neuf.



3 septembre. 88 équipes ont participé au tournoi de pétanque organisé par l'association Arthur et ses amis.



3 et 4 septembre. Le Ball trap organisé par la Société des Chasseurs Vignolais a accueilli plus de 500 personnes venues s'initier ou s'exercer au tir.

POUR NOUS CONTACTER

Mairie de Vigneux-de-Bretagne

9, rue G.H. de la Villemarqué
B.P. 8 - 44360 Vigneux-de-Bretagne

Mail : contact@vigneuxdebretagne.fr

Web : www.vigneuxdebretagne.fr

Téléphone

02 40 57 39 50

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : 8h30-12h
et 13h15-17h15 (fermeture à 17h

le vendredi) . Le samedi :

(uniquement pour les formalités
administratives, état-civil) 9h-12h.

LE PETIT JOURNAL VOUS INFORME

Prochaine parution

du 25 au 27 octobre

Réception des articles

communication@vigneuxdebretagne.fr

Date limite de remise des articles

avant le 4 octobre

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

Le Petit journal est édité par la commune
de Vigneux-de-Bretagne.

Distribution à domicile :

Guy Weber Services

Tirage : 2600 exemplaires.

Périodicité : 10 numéros par an.

Directeur de la publication

Joseph Bézier

Co-directrice de la publication

Gwénola Franco

Rédactrice-en-Chef

Sylvie Thibaud

Conseil éditorial, secrétariat
de rédaction et mise en page

Ollmedia Prod. [09 64 08 49 98]

www.ollmediaprod.com

Impression

Imprimerie CARTOFFSET [02 28 01 10 00]

Photos : mairie, CCEG, Jérôme Blin, Maité Garra,
Fotolia, Freepik, Ollmedia Prod (couverture)

LES ASSOCIATIONS, POUMONS
DE NOTRE COMMUNE

Le Village des associations qui fait la une de ce Petit journal fut encore cette année une belle réussite.

Organisé par la commune, il permet au public de rencontrer les associations et offre un moment d'échanges et de rencontres apprécié par tous.

Il permet également aux élus que nous sommes de voir réunie en un lieu toute l'énergie du monde associatif. C'est un plaisir pour nous, et une chance dont nous avons pleinement conscience.

La vie associative est une force majeure de notre commune : 70 associations s'y dépendent sans compter, au service des Vignolais.

La municipalité soutient les associations dans leurs démarches et projets, au quotidien et par des investissements importants. Les moyens financiers et les espaces disponibles sont nécessairement contraints, et dans ce contexte difficile nous resterons à l'écoute des dirigeants et des adhérents.

Vous trouverez dans le dossier de ce numéro trois pages consacrées à la vie associative, avec notamment des témoignages de membres actifs.

Ce parti pris est une façon de valoriser l'action de ces Vignolaises et Vignolais engagés pour leur commune, et une nouvelle occasion pour la municipalité de les en remercier.

Au nom de cette dernière, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Patrick Legoux,
adjoint à la vie associative et aux sports

ÉTAT-CIVIL



MARIAGES

- Brian PORCHERET et Lovelaine BASILLOTE, le 05/08/2016.
- Luc PIGNARD et Chloé BIANCHI, le 06/08/2016.
- David BERTHOME et Gwladys HALGAND, le 13/08/2016.
- Christophe CALLOT et Elodie OLLIVIER, le 20/08/2016.
- Sullivan COTTIN et Nadège TENDRON, le 27/08/2016.
- Thomas ROUAUD et Clotilde BRIAND, le 03/09/2016.
- Peters GEORGET et Nathalie NAVAS, le 03/09/2016.

NAISSANCES

- Tessa SALVINI, le 05/08/2016.
- Edgar NICOLAS, le 18/08/2016.
- Yannis ABLIN, le 18/08/2016.
- Erwan SUAUD, le 25/08/2016.
- Cataleya SERPLET, le 28/08/2016.

SOMMAIRE

4 ■ ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

6 ■ CULTURE ET LOISIRS

8 ■ SOLIDARITÉ

9 ■ ENVIRONNEMENT

10 ■ DOSSIER

13 ■ SUR LE TERRAIN

14 ■ COMMERCE, ARTISANAT & ENTREPRISE

16 ■ SPORTS

18 ■ INFOS PRATIQUES 20 ■ AGENDA



RENTRÉE SCOLAIRE

647 ÉLÈVES ONT FAIT LEUR RENTRÉE !



Jeudi 1^{er} septembre, les élèves vignolais ont fait leur rentrée dans les trois groupes scolaires de la commune.

QUELQUES CHIFFRES

• 266 élèves sont scolarisés à Saint-Exupéry, 203 élèves à Charles Perrault et 178 élèves à Sainte-Anne.

Au total, ce sont 393 enfants qui sont inscrits en élémentaire et 254 en maternelle.

• 26 classes (10 classes à Saint-Exupéry, 8 à Charles Perrault et 8 à Sainte-Anne) et 7 ATSEM (4 à Saint-Exupéry et 3 à Charles Perrault).

DU NOUVEAU À SAINT-EXUPÉRY

Christian Bruinaud a pris la succession d'Éric Jean à la direction du groupe scolaire. Philippe Trotté est le nouveau Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

LES ÉQUIPES D'ANIMATION

Les équipes d'animation, qui comptent 14 agents, interviennent sur les temps périscolaires et lors de l'accueil de loisirs du mercredi. 7 ATSEM sont également présentes sur l'accueil périscolaire du soir.

Trois nouveaux animateurs ont intégré les équipes cette année : Morgane Thiery à Saint-Exupéry et Enora Vidil et Alexis Juguelet à Charles Perrault. Pascaline Marin assure le remplacement de Laëtitia Lerat, actuellement en congé maternité, sur le poste de responsable du service péri-éducatif.



Les animateurs du groupe scolaire Charles Perrault : Nadia (en remplacement de Claire), Enora, Alexis, Laurent et Christine (responsable). Absente sur cette photo : Karine.



Les animateurs du groupe scolaire Saint-Exupéry : Audrey, Morgane, Mathilde, Myriam, Virginie, Patricia et Pascaline (responsable).

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

LES ATELIERS DU MOIS D'OCTOBRE

• TRALALA... LIRE

Jeudis 6 et 20 de 9h30 à 10h15 à Fay de Bretagne.

Vendredi 7 à 9h15 à Notre-Dame-des-Landes.

Jeudis 13 et 27 à Vigneux-de-Bretagne.

• PSYCHOMOTRICITÉ

Vendredi 14 de 9h15 à 11h, à Vigneux-de-Bretagne.

• MOTRICITÉ

Mardis 4, 11 et 25 de 9h15 à 11h, à Vigneux-de-Bretagne.

• MUSIQUE

Lundis 3, 10 et 17 de 9h15 à 11h, à Notre-Dames-des-Landes.

• **Renseignements :** ram@vigneuxdebretagne.fr - 02 40 57 16 71

PERSONNEL MUNICIPAL

UNE NOUVELLE AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE



Aurélie Martin a intégré l'équipe du multi-accueil depuis le 5 septembre en tant qu'auxiliaire de puériculture, dans le cadre du remplacement de Stéphanie Henry.

UNE NOUVELLE RUBRIQUE POUR PARLER DU BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Un groupe de travail « harcèlement à l'école et sur les temps périscolaires », coordonné par la collectivité, a été mis en place il y a près d'un an sur la commune. Il regroupe des enseignants de Saint-Exupéry et Sainte Anne, des élus et agents communaux ainsi que des représentants de parents d'élèves des trois écoles.

Dans ce cadre, nous, parents d'élèves, avons souhaité proposer des articles réguliers au travers d'une rubrique intitulée « le coin des parents ».

À qui cela s'adresse-t-il ?

Ces articles sont à destination des parents mais aussi de toute personne de la commune qui peut se retrouver témoin de situations sensibles pouvant conduire au harcèlement.

Et à quoi ça sert ?

Notre objectif est de sensibiliser les parents sur le harcèlement, mais aussi de partager des informations qui peuvent

nous aider à comprendre ou gérer certaines situations.

Par exemple ?

Nous pourrions vous parler du cyber-harcèlement, définir et préciser les situations de harcèlement, communiquer des noms d'associations qui peuvent parfois nous soulager dans notre quotidien...

Intéressé(e) ?

Alors, c'est parti ! On se retrouve le mois prochain pour un premier sujet ! Et, si vous avez des idées à partager et des questions ou envie de contribuer, n'hésitez pas à nous contacter !

- **Contacts des parents d'élèves :**
ce.cperrault@gmail.com
<http://ecole-sainteanne-vigneux.com/participer-echanger/les-partenaires-ogec-apel/>
<http://saintexvigneux44.blogspot.fr/>



ACCUEIL DE LOISIRS LE 2 NOVEMBRE

Mercredi 2 novembre, dernier jour des vacances de la Toussaint, la mairie prendra en charge l'accueil de loisirs toute la journée, en relais de Loisirs Jeunesse.

- **Renseignements : 02 40 57 12 13**

ÉCOLE SAINTE ANNE

Après un mot d'accueil de la directrice Élodie Garnier et la présentation des enseignantes, les enfants de l'école Sainte Anne ont retrouvé les bancs de l'école avec plaisir.

N'hésitez pas à suivre les actualités de notre école sur son site internet : <http://www.ecole-sainteanne-vigneux.com/>

APULEM

C'est la rentrée ! L'association APULEM située à La Paquelais vous propose des cours particuliers pour accompagner votre enfant dans sa réussite scolaire dans toutes les matières jusqu'au BAC S.

- **Renseignements : 06 04 14 20 12**

UNE MATINÉE JEUX AU PROGRAMME

Après une rentrée ensoleillée au cours de laquelle les enfants se sont retrouvés pour jouer avec plaisir, nous proposons ce mois-ci une matinée de jeux.

Rendez-vous le vendredi 7 octobre à la Planète B612 à partir de 9h15.

Par petits groupes, les assistantes maternelles inviteront les enfants à venir découvrir ou re-découvrir des jeux de manipulation, de coopération, de mémoire...

Un temps de goûter sera organisé en début de matinée pour fêter les anniversaires des Ti'bouts nés en septembre ou octobre.



LES ANIMATIONS D'OCTOBRE

Le SAV (Service Animation jeunesse de Vigneux-de-Bretagne) a rouvert le 20 septembre. Une nouvelle programmation trimestrielle vient de sortir.

Parmi les animations du mois d'octobre : une chasse aux Pokémon, une soirée **Jamel Comedy Club** à la Cité des Congrès de Nantes, des sorties **pêche, piscine** et **cinéma**, une **soirée disco** à Nort-sur-Erdre avec les services jeunesse du territoire, une soirée **SAV'a bouger** spécial karaoké...

Retrouvez la programmation trimestrielle sur www.vigneuxdebretagne.fr

- **Renseignements : S.A.V., 3 rue du Miron - 07 87 02 67 38 et 06 49 99 25 14**
jeunesse@vigneuxdebretagne.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DU S.A.V.

Période scolaire

Mercredi 14h/18h30.
Vendredi 17h/19h.
Samedi 14h/18h.

Vacances scolaires

Lundi/mercredi/vendredi 10h/12h - 14h/18h.
Mardi 14h/18h.
Jeudi 14h/18h + 19h/23h (soirées).





TOUT-PETIT FESTIVAL

DEUX SPECTACLES ACCUEILLIS SUR LA COMMUNE

Désormais organisé tous les deux ans par la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, le Tout-petit festival revient du 16 au 23 octobre 2016, avec plus de dix spectacles pour les plus petits et leur famille ! À Vigneux-de-Bretagne, deux spectacles sont programmés.



© Jérôme Blin



© Eric Sneed

DANS LES PLIS DE MES RÊVES - C^{IE} CHARABIA

Mercredi 19 octobre à 9h30, 10h45 et 17h à la Salle Jules Verne

À la fois musicienne, conteuse et exploratrice de matières sonores, Mathilde Lechat s'appuie ici sur une longue observation en crèche des rituels et de la curiosité des tout-petits. Dans un jeu rythmique, jubilatoire et burlesque, *Dans les plis de mes rêves* s'ouvre sur un voyage conçu pour entrer en résonance avec leurs champs sensoriels et émotionnels. Le vent s'y fait entendre comme un doux sifflement, le rythme du souffle nous entraîne en marche arrière, on y croise un samouraï, des bols tibétains, des gongs et autres bois flottés. On se laisse bercer par le son d'une tanpura indienne, et on y carillonne avec le coude ou le bout de son nez.

Dès 6 mois / Durée : 30 mn

MOKOFINA, LA FINE BOUCHE - C^{IE} LAGUNARTE

Samedi 22 octobre à 9h30 et 11h à l'ancienne salle du conseil

Jeux de bouche, sons de bouche... et souffler, et siffler, et chuchoter, et marmonner...

Mokofina est un moment de plaisir, de jeu, d'exploration, d'imitation, d'expression, où la bouche devient l'instrument de musique le plus drôle et le plus accessible... Par la voix, la bouche, l'enfant se familiarise, s'associe et se situe... Au plus près du public, Kristof Hiriart expérimente le champ des possibles sonores de la bouche, et suscite auprès du public la conscience musicale de tous ces moments grisants de découverte.

Dès 1 an / Durée : 25 mn

• Réservations : www.letoutpetitfestival.fr - 02 28 02 22 52 - billetterie@hors-saison.fr. Tarif unique : 3 €

LE P'TIT THÉÂTRE DE VIGNEUX

BABEL CANTO EN CONCERT

Vendredi 7 octobre, des chants du monde résonneront dans la salle Le Rayon.

Le groupe Babel Canto, accueilli par le P'tit théâtre de Vigneux, viendra chanter son répertoire. Babel Canto est un groupe vocal de douze chanteurs de la région nantaise. Il propose un voyage musical à travers l'univers coloré des polyphonies vocales du monde, de la Bretagne aux cinq continents.

Laissez vous séduire par ce voyage musical à travers les chants polyphoniques d'ici et d'ailleurs et venez découvrir ce groupe vocal original. Dépaysement et surprise garantis !

• Entrée 7 € - Réservation au 02 40 57 18 77 - Vendredi 7 octobre à 21h - salle le Rayon.



La chorale Babel Canto

PRIX DES LECTEURS EN ERDRE

LA NOUVELLE SÉLECTION EST ARRIVÉE !

Les bibliothèques de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres vous proposent de venir découvrir les six romans de la sélection 2016/2017.



La soirée de présentation aura lieu le vendredi 7 octobre à 20h, à la médiathèque La Grange à Fay-de-Bretagne.

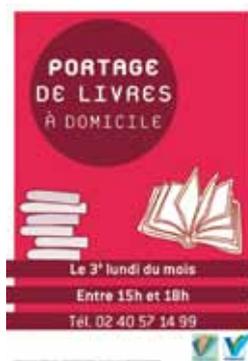
C'est avec plaisir que nous vous invitons à venir découvrir les 6 romans pour adultes, de style, de culture et d'univers différents qui ne manqueront pas de déclencher des émotions chez chacun des lecteurs.

• **Renseignements : 02 40 57 36 87**
(aux heures d'ouverture)

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

TOUS LES 3^E LUNDI DU MOIS

Le portage de livres domicile, organisé par la Bibliothèque municipale, change de jour de passage.



Adressé aux personnes âgées ou à mobilité réduite, ce service aura désormais lieu le 3^e lundi de chaque mois, au lieu du 3^e jeudi. **Prochain passage : lundi 17 octobre.**

Les bénévoles de la bibliothèque municipale se rendent au domicile des personnes avec le minibus de la mairie et proposent une sélection d'ouvrages.

Ce service de portage de livres à domicile est gratuit.

Pour en bénéficier, il suffit d'adhérer

à la bibliothèque municipale

• **Renseignements : Michelle Kergadallan au 02 40 57 14 99**

ARTISTES EN FAIT

RENDEZ-VOUS LES 5 ET 6 NOVEMBRE



Rendez-vous les 5 et 6 novembre au groupe Saint-Exupéry pour une nouvelle édition d'Artistes en fait ! Un événement dédié aux arts visuels qui proposera des ateliers, des expositions et des rencontres avec les artistes locaux. Programme à découvrir dans le prochain numéro du Petit journal.

AGPV

SOIRÉE CABARET

L'AGPV est heureuse de vous proposer sa sixième soirée cabaret le samedi 22 octobre 2016 avec Anthony Joubert.

Dépêchez-vous de réserver. Le coût de cette soirée est de 35 €, repas (hors boisson) et spectacle compris.

Attention, il ne sera pas possible d'assister au spectacle si vous n'avez pas réservé au préalable.

Menu : Apéritif, Saumon fumé et terrine de St Jacques sur lit de salade anglaise. Suprême de pintade aux 2 cuissons sauce cèpe et son gratin de légumes. Duo de fromage chaud sur tartinette et mesclun. Farandole du chef. Café.

• **Renseignements et réservations : Gilles Bonneau, 6 Chemin de la Briantière - 02 40 57 39 14.**



ARPÈGE

FAITES DE LA MUSIQUE !

Il reste des places pour certains cours de l'école de musique Arpège pour : débiter ou poursuivre la pratique de la guitare (à partir de 7 ans), découvrir ou parfaire la pratique de la musique en groupe, au sein de l'atelier pop/rock ou

de l'ensemble instrumental, travailler votre technique vocale, ou effectuer, pour les plus jeunes, un parcours découverte autour du chant, de la harpe, de la clarinette, de la flûte et du violon !

• **Contact : arpegevigneux@yahoo.fr**

ARTHUR ET SES AMIS

88 ÉQUIPES AU TOURNOI DE PÉTANQUE !

L'association Arthur et ses Amis remercie tous les participants présents pour la 6^e édition du tournoi de pétanque du samedi 3 septembre.



Avec un total de 88 équipes (un record !) et sous un soleil radieux, la journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur ! Vous pouvez dès à présent retrouver les photos de cette superbe journée sur le compte Facebook de l'association : Arthur-et-Ses-amis

ADMR

L'ADMR 44 : PROCHE DE VOUS AU QUOTIDIEN

L'ADMR est le premier opérateur français associatif au service des personnes avec 723 000 clients dans toute la France. Le réseau ADMR de Loire-Atlantique s'adresse à tous, pour permettre à chacun de bien vivre chez soi.

Parent débordé, actif surchargé, en situation de handicap ou en perte d'autonomie... Nos intervenants expérimentés sont là pour vous faciliter la vie



SENIORS

LA SEMAINE BLEUE, DU 6 AU 13 OCTOBRE !



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vigneux-de-Bretagne, en partenariat avec la Résidence La Roche Maillard, propose aux personnes de plus de 60 ans une semaine de rencontres et d'animations : atelier informatique, sophrologie, évaluation de conduite, après-midi dansant...

• **Renseignements et inscriptions** auprès du CCAS : 02 40 57 39 56.

DON DU SANG

PROCHAINE COLLECTE LE 6 OCTOBRE



Les besoins sont toujours aussi importants, alors si vous êtes en bonne santé et que vous avez de 18 à 70 ans, nous serons heureux de vous accueillir lors de la prochaine collecte qui aura lieu le **jeudi 6 octobre de 16h30 à 19h30** salle Jules Verne à La Paquelais.

Une collation vous sera servie après votre don. Merci pour votre générosité.

et vous proposent une large gamme de services : garde d'enfants, entretien du domicile, aide humaine, aide et accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

BESOIN D'AIDE POUR LE MÉNAGE-REPASSAGE ?

Les professionnels recrutés par l'ADMR sont spécialement formés pour intervenir à domicile, ponctuellement ou régulièrement. L'ADMR propose également son service d'aide et d'accompagnement à domicile pour les seniors : ménage, entretien du linge, préparation des repas...

LES PROCHES-AIDANTS ONT AUSSI BESOIN DE SOUTIEN

Vous aidez un proche et vous avez besoin d'être accompagné et écouté ? Pour prévenir l'épuisement mais aussi pour vous permettre de rester le plus longtemps possible auprès de la personne dont vous vous occupez, l'ADMR est à votre écoute et vous propose des solutions de répit.

LA RENTRÉE EST ARRIVÉE !

Rentrée rime avec garde d'enfants, avant ou après l'école. Garde d'enfant à domicile, garde régulière, ponctuelle ou seulement pour quelques heures dans la journée, avec l'ADMR, vous avez le choix.

• **Renseignements** : Maison des Services du Sillon de Bretagne, 26 rue Aristide Briand à Saint-Etienne-de-Montluc - 02 40 85 25 76 - sillondebretagne@fede44.admr.org

DÉCHÈTERIE

DÉPÔT D'AMIANTE EN DÉCHÈTERIE

S'il n'est pas accepté à la déchèterie Vigneux-de-Bretagne, le dépôt d'amiante est possible à la déchèterie de Notre-dame-des-Landes.

QUELQUES CONSIGNES

- Seul l'amiante lié (il est lié à un matériau inerte, par exemple du ciment) des particuliers est accepté en déchèterie dans la limite d'1 m³ par déposant et par jour.

- **Avant de venir en déchèterie** : vos déchets doivent de préférence être emballés ou filmés. Si ce n'est pas le possible, pensez à bâcher votre remorque ou à protéger le coffre de votre voiture.

- **En déchèterie, présentez vous à l'agent d'accueil** : si vos déchets ne sont pas conditionnés correctement, il vous remettra un film afin que vous fassiez le nécessaire. Il vous remettra également une étiquette « amiante » à mettre sur chaque emballage.

- **Déposez vos déchets dans la benne** : veillez à ne pas casser les déchets d'amiante lors de leur dépôt afin de limiter l'émission de poussières.



LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- Se munir d'équipements de protection individuelle jetables à chaque fois que vous manipulez de l'amiante.

- L'intervention d'un professionnel certifié est conseillée pour les travaux de retrait et de confinement (liste sur : www.travailler-mieux.gouv.fr/listes-des-entreprises-certifiees).

• **Plus d'informations** : dechets@cceg.fr

JARDINAGE

LOUEZ VOTRE BROYEUR À VÉGÉTAUX À MOITIÉ PRIX !



Vous souhaitez tester un broyeur à végétaux ?

Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 50% sur le prix de la location d'un broyeur pendant 1 journée (ou deux ½ journées) par an et par famille. Alors réservez votre date ! Le broyat obtenu peut être utilisé en paillage. **30 minutes passées à pailler équivalent à**

5 heures de moins à désherber et arroser. Le broyat est également un complément important pour un compostage sans nuisances.

• **Consultez la liste des matériels concernés et loueurs partenaires sur www.trivolution.fr.**

EN BREF

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : RÉUNION PUBLIQUE

La Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres lance un programme de réhabilitation des installations d'assainissement individuel les plus polluantes. **Pour tout connaître sur ces aides, une réunion publique aura lieu lundi 3 octobre à 18h30 à la salle du conseil.**

GLAS : PROCHAINE COLLECTE DE DÉCHETS

Le prochain ramassage-échantillonnage de déchets, organisé par l'association GLAS, aura lieu samedi 15 octobre. Rendez-vous à 14h au village de La Roche. Prévoir bottes, gants et gilet jaune.

• **Contact** : Bernard Maisonneuve au 06 44 95 49 20

CONSIGNES DE TRI : DE NOUVEAUX EMBALLAGES SE RECYCLENT !



Jusqu'à présent, les emballages cartonnés « souillés » (boîtes à pizza, emballages cartonnés de fast-food, gobelets cartonnés...) n'étaient pas recyclables et devaient donc être jetés avec les ordures ménagères.

L'amélioration des filières de recyclage permet aujourd'hui de

recycler toutes ces cartonnnettes. Dès à présent, vous pouvez les déposer dans vos sacs ou bacs jaunes !

ACIPA

8 OCTOBRE 2016 À NDDL : QUE RÉSONNENT LES CHANTS DE NOS BÂTONS !

Extrait de l'appel lancé :
[...] À l'initiative de l'ensemble du mouvement d'opposition au projet d'aéroport, nous marquerons le 8 octobre prochain, notre volonté commune d'empêcher toute agression contre la ZAD et tout démarrage des travaux. En écho à bien d'autres luttes paysannes, comme au Larzac, nous ferons résonner le sol de milliers de bâtons.



Nous les laisserons sur place, en nous engageant ensemble à venir les reprendre, en cas d'intervention, et à défendre la ZAD, ses habitant-e-s, paysan-ne-s et l'avenir qui s'y construit. [...]

Convergeons vers Notre-Dame-des-Landes le 8 octobre 2016 ! Rendez-vous à 10h dans le bocage, à pied, en tracteur ou à vélo. Que chacun-e apporte son bâton, sculpté, décoré et le mette dans les roues du projet. Tous et toutes ensemble, empêchons l'aéroport !

• **Plus d'infos sur les sites** : acipa-ndl.fr et zad.nadir.org - et sur le twitter et facebook de l'ACIPA

• **Contact ACIPA section locale** : Vincent Chatellier au 02 40 57 17 62

VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS, POUMONS DE NOTRE COMMUNE

Les associations occupent un rôle important dans notre vie locale, elles participent à l'offre de loisirs, d'activités et favorisent le lien social et la convivialité : 3900 personnes y adhèrent. Le soutien à la vie associative, véritable richesse sur la commune, constitue l'un des engagements forts de l'équipe municipale.

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

La commune compte 70 associations. Elles proposent des activités destinées aux tout-petits comme aux seniors, organisent des événements sportifs ou culturels, défendent des valeurs citoyennes ou environnementales, ou encore valorisent le patrimoine environnemental et historique de la commune.

LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Subventions

L'équipe municipale accorde chaque année des subventions pour soutenir les activités associatives. Même si elle a dernièrement été contrainte de baisser ses aides en raison du contexte financier, elle reste attentive aux besoins des associations en difficulté.

Investissement en matériel

Tous les ans, la commune investit dans du nouveau matériel pour permettre aux associations de dispenser leurs activités dans de bonnes conditions. Cette année, 29 250 € ont été investis : achat d'agrès, instruments de musique, équipements sportifs pour le stade et les salles omnisports...

Aide au fonctionnement et à la communication

Le service communication, événementiel et vie associative vient en soutien aux associations pour des questions relatives aux réservations de salles, à la communication (Petit journal, guide des associations, affichage, panneaux lumineux...), et aux demandes de lots et coupes.

UN NOUVEAU LOGICIEL DE RÉSERVATION DE SALLE

Un nouveau système de réservation des salles a été mis en place cet été afin de permettre aux associations de consulter le planning et de pré-réserver des créneaux. Ce site leur permet d'avoir une visibilité d'occupation des salles en temps réel et facilite leurs démarches de réservation.

Accueil - Mairie de Vignerot Bretagne

	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13

Soutien logistique

Les services techniques apportent un soutien logistique toute l'année en entretenant les bâtiments et terrains. Ils sont également présents ponctuellement pour venir en aide aux bénévoles lors des grands événements annuels : U17 Cup, fêtes de l'Écomusée, courses cyclistes...

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS EN COURS

Complexe sportif

Des travaux d'accessibilité sont en cours sur une partie du complexe sportif. La salle des Fougères sera par cette occasion réaménagée, avec une superficie d'environ 45m². Les travaux s'achèveront fin 2016.

Salle Alexandre Bézier (tribunes)

Un local de rangement va être créé d'ici novembre prochain, pour stocker le matériel de l'ESV et l'U17 Cup.

Hangar de stockage du comité des associations

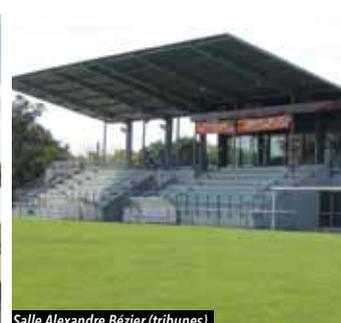
Un hangar supplémentaire est en cours d'aménagement. Il permettra de stocker le gros matériel du Comité des associations : remorques, podiums...



Les travaux d'accessibilité du complexe sportif.



Le hangar de stockage.



Salle Alexandre Bézier (tribunes).

DES RENDEZ-VOUS PAR CENTAINES TOUTE L'ANNÉE

Une centaine de manifestations est organisée chaque année par les associations vignolaises. Plus de cent rencontres sportives ont également lieu sur la commune. Vide-greniers, spectacles, tournois, fêtes, auditions... ces événements rythment l'année et viennent enrichir les propositions municipales.

Par ailleurs, de nombreuses associations répondent aux sollicitations de la mairie pour participer aux événements communaux : Y'a pas d'âge, fête de la musique, fête nationale, Téléthon, Contes en balade...

Leur présence indispensable apporte une valeur ajoutée aux événements et permet d'attirer un plus large public. C'est aussi parfois l'occasion pour les associations de faire des bénéfices financiers (bar, restauration...).



37 associations étaient présentes au Village des associations, le 3 septembre dernier.



LA VIE ASSOCIATIVE À VIGNEUX-DE-BRETAGNE

70 associations

Sport

- 25 associations
- 35 125 € de subventions



**Enfance
jeunesse
éducation**

- 8 associations
- 14 644 € de subventions



Culture-loisirs

- 19 associations
- 49 985 € de subventions



**Service,
solidarité
et citoyenneté**

- 13 associations
- 37 350 € de subventions



**Economie,
agriculture et
environnement**

- 5 associations
- 800 € de subventions



3900
bénéficiaires



- 100 rencontres sportives chaque année (tournois, concours...)

- 100 manifestations organisées par an (théâtre, vide-grenier, contes, expositions, kermesse...)

BÉNÉVOLES : DES FORCES VIVES INDISPENSABLES

De nombreux bénévoles s'investissent régulièrement ou ponctuellement dans des associations. Pourtant, beaucoup d'associations sont aujourd'hui à la recherche de membres actifs pour renouveler leur bureau, sous peine de voir leurs activités disparaître. Six membres associatifs témoignent de leur engagement.

Isaure Dolet, coordinatrice pédagogique d'Arpège de 2008 à 2016. Actuellement membre du bureau.



J'ai toujours fait du bénévolat dans des secteurs variés : musique, sport, danse, syndicat. J'aime participer à la vie de la commune, me sentir utile. Cela permet aussi de créer des liens. Au sein d'Arpège, cet engagement m'a permis de prolonger ce que j'ai exercé très passionnément dans le cadre de ma vie professionnelle (professeur de musique et coordinatrice pédagogique).

Diane Morel, présidente de l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).



Cela faisait un moment que je souhaitais intégrer une AMAP car c'est une « cause » qui me tient à cœur. Je suis convaincue qu'il faut repenser notre modèle d'alimentation, manger local, de saison, et bio quand c'est possible. Pour notre santé, et pour la planète. Quand mon compagnon et moi sommes arrivés à Vigneux, l'AMAP était en train de se créer, à l'initiative de Katell Auguié. C'est tout naturellement que j'ai rejoint le mouvement pour la faire vivre, et grandir. Être bénévoles au sein de l'AMAP nous permet de créer des liens privilégiés avec les producteurs. Ça me permet aussi d'apprendre sur leur façon de travailler, sur le monde agricole. Et enfin, comme dans toute association, être bénévole permet de créer des liens avec les habitants de la commune !

Mickaël Blot et Anne-Sophie Guerchet, président et vice-présidente de l'association Loisirs Jeunesse.



J'aime le principe de donner de son temps et de son expérience pour la collectivité. Je me suis engagé dans Loisirs Jeunesse à une période où la vie de l'association était menacée, faute de bénévoles. Il était important de pérenniser cet accueil de loisirs. S'investir dans une association permet de s'ouvrir, d'échanger, de partager, d'avoir une vie plus sociale sur la commune.

Mickaël Blot



J'ai intégré l'association suite à l'appel lancé dans le Petit journal et la nécessité de continuer l'accueil de nos enfants pendant les vacances scolaires. J'avais également envie d'apporter ma contribution à la vie locale. Ça me permet de faire de nouvelles connaissances, d'échanger sur des sujets nouveaux, d'avoir un autre regard sur l'organisation des services. **Anne-Sophie Guerchet**

Stéphanie Bazin, présidente du TCV (Tennis Club Vignolais) de 2010 à 2016).



Une association ne fonctionne pas s'il n'y a pas de bénévoles qui acceptent de donner de leur temps. C'était aussi pour moi l'occasion d'entrer dans les « coulisses » de mon sport fétiche et de m'impliquer dans la vie de la commune. C'est beaucoup de temps passé à organiser, dynamiser, traiter les problèmes... mais ce sont surtout des relations enrichissantes et sympathiques avec les adhérents, les membres du bureau et les instances. C'est enfin la satisfaction de voir que les adhérents sont fidèles à l'association !

Isabelle Bourguignat, bénévole de la Bibliothèque Pour Tous depuis 3 ans.



Depuis mon arrivée sur la commune, je suis toujours allée à la bibliothèque pour tous, appréciant la proximité. J'y trouvais un large choix de livres, de nombreuses nouveautés bien exposées et un accueil chaleureux ! En abordant la retraite, c'est avec plaisir que j'ai rejoint l'équipe des bibliothécaires pour donner un peu de mon temps... Des avis échangés autour des livres, des discussions à propos des parutions, le choix des achats à faire, la rencontre avec les lecteurs, les différentes animations, les activités sont nombreuses au sein de la bibliothèque... Et quand on aime lire, c'est du plaisir à partager !

EXTINCTION NOCTURNE

RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune de Vigneux-de-Bretagne souhaite s'inscrire, au même titre que les communes du territoire d'Erdre et Gesvres, dans une démarche respectueuse de l'environnement en matière d'éclairage public. Des actions viennent d'être engagées.



Jusqu'à présent, la commune, dotée d'une quarantaine d'armoires d'éclairage public, qui pilotent ensemble près de 614 points lumineux, éclairait son territoire sans interruption sur certains axes et effectuait une coupure à 23 h à 6 h du matin sur d'autres secteurs. Depuis cet été, dans un souci d'économie d'énergie et de protection de l'environnement, des modifications d'éclairage ont eu lieu.

LES ACTIONS CIBLÉES PAR SECTEUR

- Sur les voies secondaires des deux bourgs, dans les lotissements publics et les hameaux :

Extinction de l'éclairage public de 22h30 à 6h30, soit une économie d'une heure par jour.

- Sur les axes principaux des deux bourgs :

Dans un premier temps, maintien de l'éclairage mais volonté de renouveler le matériel et d'installer des ampoules performantes afin que des économies énergétiques soient réalisées.

- Sur les zones d'éclairage des arrêts de car en campagne :

Éclairage uniquement sur les horaires correspondant aux passages de cars. Certains sites, selon les époques de l'année, ne seront plus éclairés du tout.

DES GAINS D'ÉNERGIE IMPORTANTS

40% des points lumineux de la commune sont touchés par ces nouvelles mesures. Cette démarche de réduction de l'éclairage publique sera bénéfique pour l'environnement (réduction de la pollution lumineuse) et les finances communales.

Les économies réalisées seront de l'ordre de 30% par an.

UNE DÉMARCHÉ QUI VA SE POURSUIVRE

Très rapidement, la commune agira aussi sur la puissance des lampes utilisées et sur le renouvellement de son parc d'éclairage. Ces dépenses auront pour objectif de renouveler le matériel et d'éclairer de manière plus qualitative pour l'environnement.

QUELQUES CHIFFRES

614 points lumineux sur la commune

247 points lumineux impactés par les nouvelles mesures.

Soit :

- 620 600

heures d'éclairage économisées par an.

- 30 % d'économie d'énergie par an.



RÉUNION D'INFORMATION

PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE LA RUE DE SÉVIGNÉ

Une réunion d'information sera organisée le mercredi 5 octobre afin de présenter aux habitants les travaux d'aménagement qui auront lieu prochainement rue de Sévigné.

Les travaux s'inscrivent dans le cadre de l'aménagement de l'entrée sud-est du bourg de Vigneux, visant à sécuriser le passage des piétons, deux roues, automobilistes et riverains. Animée par le Cabinet 2LM, la réunion d'information du **mercredi 5 octobre, qui se tiendra à 19h, à la salle du conseil**, permettra de présenter le projet et le planning des travaux aux habitants.

- Renseignements : 02 40 57 44 20



Les travaux rue de Sévigné débuteront courant octobre.

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE POUR LES 14 « COOPITAINES »

La coopitainerie est une coopérative jeunesse de services qui s'est créée cet été sur le territoire. Elle rassemblait 14 lycéens de 16 à 18 ans qui ont proposé leurs services aux particuliers, entreprises ou collectivités, en définissant leur propre organisation. Entretien avec les « coopitaines » sur cette expérience.



Comment s'est monté ce projet de coopérative jeunesse de service ?

Il s'est monté avec les jeunes inscrits aux maisons de l'emploi de Nort-sur-Erdre et de Grandchamp-des-fontaines. La CCEG nous a accompagnés dans notre démarche en nous proposant des formations gratuites, des aides de professionnels et une mise à disposition de véhicules.

Comment étiez-vous organisés ?

Chacun d'entre nous avait le même pouvoir lors des décisions prises en conseil administratif. Nous étions répartis dans trois comités : marketing, ressources humaines et finances. Nous avons réalisé au total une vingtaine de prestations dans l'été.

Est-ce une initiative temporaire ou pensez-vous continuer l'aventure l'été prochain ?

Pour la majorité d'entre nous, l'aventure s'arrêtera là. Mais on peut toujours espérer voir une nouvelle coopérative l'été prochain.

Quel est le sentiment global des jeunes « coopitaines » sur cette expérience ?

Il est relativement le même pour tous :

prise d'autonomie, meilleure confiance en soi et plus grande connaissance de la vie en entreprise et du monde du travail. Nous recommandons cette expérience à tous les jeunes, car elle nous a fait grandir et nous a apporté beaucoup de choses.

La mairie vous a fait intervenir cet été, en quoi consistait votre mission ?

Six de nos coopitaines ont dû désherber toute la rue principale de La Paquelais. Cette mission leur a pris du temps, deux jours, mais la tâche n'était pas insurmontable et ces six matelots ont su tenir le cap !



(De gauche à droite) Florine, Manuel, Théo et Téo : 4 des 6 coopitaines qui sont intervenus sur une mission de désherbage dans le bourg de La Paquelais.



MARIE-LUCE COUËTOUX A FAIT APPEL À LA COOPITAINERIE CET ÉTÉ

Comment avez-vous eu connaissance de la coopitainerie ?

Par le biais du magazine intercommunal, il y avait un article sur la mise en place de cette coopérative jeunesse de services.

Qu'est-ce qui vous a incitée à faire appel à eux ?

Je trouvais leur démarche intéressante et mes travaux ne demandant pas de grandes connaissances techniques, j'ai eu envie de faire travailler ces jeunes plutôt que des spécialistes.

Quels chantiers ont-ils réalisé chez vous ?

Ils ont traité et repeint ma cabane de jardin, puis je les ai ensuite sollicités une deuxième fois pour retravailler les bordures de pelouse.

Qu'avez-vous pensé de leurs prestations ?

Ils ont très bien travaillé. D'autre part, j'ai été sensible à leur projet de coopérative jeunesse. Au-delà de leurs prestations, ils ont aussi appris à rencontrer des clients, établir des devis, des factures... c'est très formateur ! En plus ils étaient sympathiques et prenaient ce travail à cœur, avec dynamisme et bonne humeur. Ça m'a beaucoup touchée.

LES ÉCOLABS' : LE SALON DE LA RÉNOVATION À TREILLIÈRES

*Vous allez engager des travaux de rénovation ? C'est le rendez-vous à ne pas manquer !
Le 8 octobre à Treillières, la Communauté de Communes réunit pour vous une cinquantaine de professionnels, véritables experts dans le domaine de la rénovation.*



VENEZ AVEC VOTRE PROJET, VOS IDÉES, VOS ENVIES

Que vous soyez en plein travaux, en train de peaufiner votre projet ou dans l'idée de vous lancer dans la rénovation, tout sera mis en œuvre pour vous apporter des **conseils techniques, financiers** ou vous suggérer de nouvelles idées. Artisans locaux certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), architectes, maîtres d'œuvre, banques et organismes... ils vous délivreront le maximum d'informations, de conseils et d'astuces pour vos travaux.

SERENHA : ÊTRE ACCOMPAGNÉ TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET

Vous retrouverez le tout nouveau service

mis en place par la Communauté de Communes pour **accompagner les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique** : SERENHA. Rendez-vous vite sur le salon pour tout savoir sur ce nouveau service à votre disposition !

LES MÉTIERS DU BÂTIMENT VOUS INTÉRESSENT, LE SALON EST FAIT POUR VOUS !

Un espace formation et orientation sera à la disposition du public et des entreprises pour tout savoir des évolutions des métiers du bâtiment, les normes et certifications, les formations, les secteurs qui recrutent...

RENCONTREZ DES ARTISANS D'UN GENRE NOUVEAU : LES RÉPAR'ACTEURS

Réparer pour prolonger la vie des objets et éviter qu'ils n'arrivent trop rapidement



à la poubelle, voici la mission de ces « répar'acteurs » du quotidien. Ils seront présents pour **des conseils, un diagnostic ou un devis sur vos objets qui ne fonctionnent plus.**

Les Écolabs : samedi 8 octobre de 10h à 18h - Salle Olympique à Treillières - Entrée libre et gratuite.

• **Renseignements** : www.cceg.fr - 02 28 02 22 40 - contact@cecg.fr



« VALORISER LES SAVOIR- FAIRE DU TERRITOIRE »

« La Communauté de Communes a décidé de lancer tous les ans, à la même période, un salon autour de l'économie. Cet événement s'inscrit dans une volonté de développement économique du territoire. Gratuit et ouvert au public, le salon accueille de nombreux exposants, entreprises et artisans, venant du territoire d'Erdre et Gesvres. Ce qui permet de valoriser les activités et savoir-faire existants et faire connaître aux habitants les entreprises près de chez eux. Cinq entreprises vignolaises seront d'ailleurs présentes sur ce salon. »

Patrick Lamiable, adjoint délégué à la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres

BAR-TABAC-PRESSE

FERMETURE DU BAR LE VIGNOLAIS

Ouvert en 2006, le bar-tabac « Le Vignolais » **fermera ses portes le 8 octobre**, pour cause de retraite des propriétaires. Le commerce du bourg de Vigneux sera repris **et rouvrira aux alentours de La Toussaint**, après une période de travaux. Il conservera la même formule : bar-tabac-presse.

VIGNEUX COIFFURE

LE SALON FÊTE SES DIX ANS



Le salon Exclusif coiffure a ouvert en 2006 rue du Miron. **Dix ans plus tard, le salon change de nom et devient Vigneux Coiffure.**

Nathalie et son équipe sont toujours présentes pour vous accueillir avec leur bonne humeur, leur disponibilité et leur professionnalisme. À l'occasion des dix ans du commerce, des offres promotionnelles seront proposées du 17 au 31 octobre.

• **Renseignements** : **Vigneux Coiffure**, 2 rue du Miron : ouvert du lundi au samedi 02 40 57 10 13

SWATT (SPORT WEST ASSOCIATION TOUT TERRAIN)

LA SWATTAISE 4, UN SUCCÈS RENOUVELÉ !

Le 27 août dernier, sous un beau soleil d'été, a eu lieu la quatrième édition de la randonnée annuelle de l'association SWATT.

La formule de l'édition précédente de la randonnée annuelle de l'association SWATT a été conservée afin d'éviter un passage trop répété des motos sur les mêmes chemins.

Les 84 participants encadrés par des ouvreurs de l'association, se sont donc répartis en 12 groupes sur deux boucles distinctes, un tracé sur la commune de Notre-Dame-Des-Landes et un autre sur la commune de Vigneux-de-Bretagne. Chaque boucle comprenait **trois spéciales** sur lesquelles chacun a pu exprimer ses talents de pilote. La chaleur et la digestion ayant eu raison de quelques pilotes, l'après-midi fut plus calme que le matin sur les spéciales. Reste à retenir que tous les participants (des Bretons, des Vendéens et quelques associations de Loire-Atlantique) ont apprécié la qualité des circuits et



le travail fourni. Pour cette quatrième année, nous tenons à remercier la municipalité, les propriétaires de terrains, et l'ensemble des bénévoles, sans qui nous ne pourrions organiser cette manifestation.

Bien entendu, nous n'oublions pas l'ensemble des riverains que nous remercions pour leur compréhension. À l'année prochaine !

• **Renseignements** : www.swatt-enduro.com

MÉLIE DANSE

COURS DE CLAQUETTES

Depuis quelques années, Pierre-Jean, notre professeur diplômé, vous propose des cours de claquettes dans la bonne humeur et la décontraction sur différents styles de musique.



Cette danse vous permettra de travailler le rythme mais aussi l'endurance et votre musculature. Le cours débute par un échauffement du dos et des chevilles, suivi d'enchaînements chorégraphiques pour travailler les pas et le rythme.

Quel que soit votre niveau, n'hésitez pas à nous rejoindre le **lundi soir de 20h15 à 21h15 à la salle du Grand Calvaire**. Le cours est ouvert à tous, adolescents comme adultes. Il suffit juste de venir avec vos claquettes et votre bonne humeur.

• **Renseignements** : <http://meliedanse.e-monsite.com> ou sur notre page facebook.

YOGA POUR TOUS

LE YOGA N'ATTEND QUE VOUS

Les cours ont repris le mercredi 5 septembre, mais il est encore temps de vous inscrire !

Yoga pour adultes : Ghislaine Nicolet (professeure). Tél. 06 67 74 32 96 - 02 40 93 82 15

Yoga pour enfants (6-10 ans) : Sophie Carrière (professeure). Tél. 06 83 37 66 02 - 02 51 77 04 22.



CVC

REMISE DES LOTS DE LA TOMBOLA

Les lots de la tombola de la course cycliste du 25 septembre seront à retirer au 9 place de l'église, à partir du 3 octobre (contrairement aux indications sur les billets).

TRAIL DES 2 CLOCHERS : 20 ANS !

La Course des deux clochers aura lieu dimanche 2 octobre. À l'occasion de la vingtième édition de cette course, les organisateurs invitent les participants à venir déguisés.



Organisé par les Foulées vignolaises et Vigneux Tout Terrain, le Trail des 2 Clochers proposera différentes courses (courses à pied, marche, marche nordique et VTT), pour le plaisir de tous et pour tous les niveaux.

Les horaires :

- Marche et marche nordique à 9h
- Courses 8 et 16 km à 10h
- VTT en famille sur un circuit 20 km : départ libre

Inscriptions sur place au profit de des Virades de l'espoir (lutte contre la mucoviscidose).

Départ au complexe sportif.

• **Renseignements** : lesfouleesvignolaises44@orange.fr

ENTENTE SPORTIVE VIGNOLAISE

DÉPART DE DIDIER BRETESCHE

Après de nombreuses années passées au sein de l'ESV, dans un premier temps comme joueur, puis comme dirigeant, membre du bureau et enfin secrétaire du club, Didier Bretesche

quitte l'ESV. Les membres du club le remercient chaleureusement pour le sérieux avec lequel il a assuré toutes ces fonctions au sein de l'ESV, et lui souhaite tout le bonheur pour la suite de ses aventures.

Didier Bretesche sera remplacé par Marian Wisniewski à qui nous souhaitons la même longévité.

TTVP (TENNIS DE TABLE VIGNEUX LA PAQUELAIS)

TTVP : C'EST D'LA BALLE !

Pour les retardataires et les indécis, les inscriptions sont toujours possibles au TTVP !

Venez pendant les horaires d'entraînements, au **complexe sportif de la Maison Blanche, salle des Lauriers**, nous vous donnerons tous les renseignements concernant la pratique du tennis de table en loisir ou en compétition.

Le TTVP est une association sportive basée avant tout sur le loisir et le plaisir de jouer au tennis de table. Nous sommes affiliés UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique), première fédération sportive multisports affiliée de France. Elle est agréée par le ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).



ESSAYEZ AVANT DE VOUS LANCER

Vous hésitez à vous lancer ? Venez jouer un mardi soir ou un vendredi soir, seul(e) ou avec des ami(e)s, afin de confirmer votre choix. C'est sans engagement, et nous ne doutons pas une seconde que vous aurez du plaisir à taper dans la balle ! Le club met à votre disposition des tables, des balles et si nécessaire des raquettes.

Horaires : le mardi et le vendredi de 20h à 22h. Les infatigables pourront déborder au-delà de l'horaire de 22h, en restant raisonnables quand même !

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

La première journée de championnat aura lieu le **vendredi 7 octobre**.

La première compétition « individuelle » se tiendra, elle, le **dimanche 9 octobre à Vigneux-de-Bretagne**. Il s'agit du challenge JB Daviais, organisé par le TTVP !

Quant au premier plateau jeunes, il aura lieu le **15 octobre à Cordemais**. Venez nous rejoindre !

En attendant, découvrez notre nouveau site internet : ttvp-vigneux.clubeo.com

• **Renseignements** : ttvp44@free.fr
06 35 94 84 38

DÉMARCHAGE À DOMICILE

ATTENTION AUX PRATIQUES ABUSIVES

Les personnes âgées vulnérables peuvent être victimes de certaines pratiques abusives dans le cadre du démarchage à domicile. Quelles précautions peuvent être prises ?



Livres ou magazines par abonnement, compléments alimentaires, appareils pour la santé, assurances... De nombreux produits peuvent être vendus à domicile. Le démarchage à domicile, appelé également « porte-à-porte », est une pratique commerciale qui consiste à solliciter le consommateur directement à son domicile. Dans la plupart des cas, cela se déroule de façon honnête. Néanmoins, certaines pratiques peuvent être abusives.

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- Évitez de faire entrer les personnes chez vous.
- Méfiez-vous des personnes prétendant venir de la part de la mairie ou de la communauté de communes pour réaliser des diagnostics (contactez les services de la mairie ou de la CCEG en cas de doute).
- Si vous signez un contrat, bien lire et vérifier les termes. Il doit mentionner obligatoirement : le nom du démarcheur, le nom et l'adresse du fournisseur,

l'adresse et le lieu où le contrat est conclu, la désignation précise de la nature ou des caractéristiques du bien ou du service, les conditions d'exécution du contrat, le prix facturé (en TTC), la possibilité de se rétracter.

AUCUN PAIEMENT LORS DE LA CONCLUSION DE L'ACHAT

La loi prévoit que « le professionnel ne peut recevoir aucun paiement ou aucune contrepartie sous quelque forme que ce soit de la part du consommateur, avant sept jours à compter de la conclusion du contrat ». Ne pas verser d'argent le jour du démarchage ou toute autre forme de paiement, même si le démarcheur insiste.

UN DÉLAI DE RÉTRACTATION DE 14 JOURS

Depuis le 14 juin 2014, la loi Hamon allonge de 7 à 14 jours le délai de rétractation pour les consommateurs qui achètent lors d'un démarchage à domicile. Le contrat doit obligatoirement être accompagné d'un formulaire détachable de rétractation.

CE QUE DIT LE CODE DE LA CONSOMMATION

Selon l'article L122-8, alinéa 1 du Code de la consommation, « quiconque abuse de la faiblesse ou de l'ignorance d'une personne pour lui faire souscrire, 'par le moyen de visites à domicile', des engagements sous quelque forme que ce soit s'expose à un emprisonnement de trois ans et à une amende de 375 000 euros ».

SANTÉ

NUMÉROS D'URGENCE

- **Pompiers** : 18
- **Urgence médicale** : 15
- **Pharmacie de garde** : 32 37
- **SAMU 44** : 02 40 08 22 22
- **Centre anti-poison** : 02 99 59 22 22
- **Numéro d'appel d'urgence** : 112
- **4 défibrillateurs sont accessibles** sur les façades de la salle Jules Verne, du complexe sportif, des salles du Grand Calvaire et du groupe scolaire Saint-Exupéry (côté Planète B612).
- **Numéro d'astreinte des élus** : 06 74 96 18 27

PAROISSE SAINT-LUC DE BRETAGNE

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Rappel des horaires de messe à Vigneux :

Dimanche 9h30 (sauf 1^{er} dimanche du mois, à La Paquelais), eucharistie tous les mardis matin à 9h.

AGENDA

- **Lundi 3 octobre à 20h30**
Première communion : Réunion d'information et inscriptions au presbytère de St-Étienne.
- **Vendredi 7 octobre à 20h30**
Profession de Foi : Réunion d'information et inscriptions au presbytère de St-Étienne.
- **Dimanche 16 octobre 11h**
Messe de la St-Luc à St-Etienne, suivie d'un pique-nique partagé et d'un temps festif (jeux d'extérieur et d'intérieur pour petits et grands).
- **Contacts : Presbytère, 28 rue Aristide Briand, St-Etienne-de-Montluc**
02 40 86 90 47
paroisse.st.luc@wanadoo.fr
www.saintlucdebretagne-nantes.ccf.fr

BLOCTEL : UNE « LISTE ROUGE » CONTRE LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Depuis 1^{er} juin 2016, il est possible de s'inscrire sur Bloctel, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique. Les personnes âgées - comme tout consommateur - peuvent donc s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition.

Pour cela, elles doivent entrer leur(s) numéro(s) de téléphone fixe(s) et/ou portable(s) sur le site www.bloctel.gouv.fr. Les consommateurs sont protégés contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de leur inscription par mail.

L'inscription sur la liste d'opposition est valable 3 ans, et est renouvelable.



LES ATELIERS DES VACANCES

L'écumusee sera ouvert pour les vacances scolaires de la Toussaint, **du lundi 24 octobre jusqu'au 3 novembre de 14h à 18h.**

Les ateliers sur le site de La Paquelais :

- Les petits mitrons : fabrication du pain le mercredi 26 octobre
- Fabrication de citrouille pour Halloween le vendredi 28 octobre
- Modelage de bougie le mercredi 2 novembre

Tous les ateliers commencent à 14h et se finissent à 16h15 autour d'un goûter.

Tarifs : 5 euros par enfant et par accompagnateur.



RÉVISION DU SCOT DE LA MÉTROPOLE NANTES-SAINT-NAZAIRE

Une enquête publique sur la révision du SCOT de la métropole Nantes Saint-Nazaire est en cours.

Le SCOT porte sur six intercommunalités (Nantes métropole, CARENE, Erdre et Gesvres, Loire et Sillon, Cœur d'Estuaire et Pays de Blain) et fixe, pour les quinze ans à venir, les grandes orientations d'aménagement du territoire.

Le dossier d'enquête publique est consultable au siège de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres jusqu'au 21 octobre inclus.

• **Plus d'informations :**

www.nantessaintnazaire.fr

DÉPÔTS SAUVAGES : AMÉLIORATION DE LA RÉPRESSION

Le décret n° 2015-337 du 25 mars 2015, relatif à l'abandon d'ordures et autres objets, est venu modifier le code pénal et le code de procédure pénale.



Ce décret aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de débris sur la voie publique.

Ces faits, auparavant punis de l'amende encourue pour les contraventions de 2^e classe, soit 150 euros, sont désormais punis de l'amende encourue pour les contraventions de 3^e classe, soit 450 euros.

Le décret maintient toutefois une **amende de 2^e classe en cas de non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures**, portant notamment sur les heures et jours de collecte ou le tri sélectif.

La nouvelle contravention de 3^e classe peut être constatée par les agents de police municipale et faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 euros ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 euros.

Le décret permet également cette constatation et cette forfaitisation pour la **contravention de la 4^e classe** réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique, qui peut être constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage.

SAMEDI	1 ^{ER}	CONCOURS DE BOULES	Concours de boules ouvert à tous, organisé par La Paquelais Loisirs Boules. À partir de 13h30 au terrain de jeux.
DIMANCHE	2	TRAIL DES 2 CLOCHERS	Vingtième édition de cette course organisée par les Foulées Vignolaises et Vigneux Tout Terrain. À partir de 9h au complexe sportif.
LUNDI	3	RÉUNION PUBLIQUE	Réunion d'information sur les aides et dispositifs mis en place pour réhabiliter les installations d'assainissement individuel les plus polluantes. À 18h30 à la salle du conseil.
MERCREDI	5	RÉUNION D'INFORMATION	Réunion d'information sur les travaux qui vont avoir lieu rue de Sévigné. À 19h à la salle du conseil.
JEUDI	6	COLLECTE DE SANG	Organisée par l'association des donneurs de sang de Vigneux-La Paquelais. De 16h30 à 19h30 à la salle Jules Verne.
JEUDI	6-13	SEMAINE BLEUE	Semaine d'animations à destination des seniors. Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec la Résidence La Roche Maillard.
VENDREDI	7	BABEL CANTO	Concert du groupe vocal Babel Canto (chants du monde) programmé par le P'tit théâtre de Vigneux à 21h à la salle Le Rayon. Entrée : 7 €. Réservations au 02 40 57 18 77.
SAMEDI	8	VIDE-ARMOIRE	Organisé par les Matinées des ti'bouts. De 9h à 13h à la salle Jules Verne. Inscriptions au 02 28 02 02 64.
SAMEDI	8	LES ÉCOLABS'	Salon de la rénovation, de 10h à 18h à la salle Olympie à Treillières - Entrée libre et gratuite. Voir page 15.
SAMEDI	8	MOBILISATION NOTRE-DAME-DES-LANDES	« Que résonnent les chants de nos bâtons ! » : manifestation, construction d'un hangar et festivités. Départ à 10h dans le bocage. Plus d'infos sur les sites acipa-ndl.fr et zad.nadir.org.
SAMEDI	15	GLAS : PROCHAINE COLLECTE DE DÉCHETS	Ramassage-échantillonnage de déchets, organisé par l'association GLAS. RDV à 14h au village de La Roche. Contact : Bernard Maisonneuve au 06 44 95 49 20.
MERCREDI	19	TOUT-PETIT FESTIVAL	Spéctacle <i>Dans les plis de mes rêves</i> (voix en mouvement) de la compagnie Charabia. À 9h30, 10h45 et 17h à la salle Jules Verne.
SAMEDI	22	TOUT-PETIT FESTIVAL	Spéctacle <i>Mokofina, la fine bouche</i> (concert) par la compagnie Lagunarte. À 9h30 et 11h à l'ancienne salle du conseil.
SAMEDI	22	SOIRÉE CABARET	Soirée cabaret organisée par l'AGPV avec Anthony Joubert. À partir de 19h au complexe sportif. Réservations : 02 40 57 39 14.
MERCREDI	26	SPECTACLE JEUNE PUBLIC <i>NEIGE</i>	<i>Neige</i> est un spectacle de marionnette à partir de 3 ans, proposé par la compagnie le Chant du Ressort et Castanéa Spectacles. Durée : 45 minutes. Tarif unique : 6€. À 10h30 à la salle Le Rayon. Renseignements : 06 71 78 24 56.



TRAIL DES 2 CLOCHERS

DIMANCHE 2 OCTOBRE

Les Foulées vignolaises et Vigneux Tout Terrain s'associent une nouvelle fois pour proposer des courses, pour tous les niveaux, dans les chemins vignolais. Marche, marche nordique, course à pied, VTT... Des itinéraires à parcourir en famille ou entre amis ! À noter : pour fêter la 20^e édition du trail, les déguisements seront de rigueur !

Renseignements :
lesfouleesvignolaises44@orange.fr

SOIRÉE CABARET

SAMEDI 22 OCTOBRE

L'AGPV organise sa sixième soirée cabaret, avec cette année un spectacle de l'humoriste Anthony Joubert.
Tarif : 35€, repas et spectacle compris (hors boisson).
À partir de 19h, au complexe sportif.

Renseignements et réservation :
02 40 57 39 14

